

Interact

Appel à

projets

2025

Interact : faire émerger et stimuler les collaborations Ville - UNIL

Aujourd'hui, les villes s'ouvrent de plus en plus au monde de la recherche et aux savoirs scientifiques, les universités développent toujours plus les interactions avec leur environnement socio-économique. La Ville de Lausanne considère le développement des relations et des collaborations avec l'Université comme un axe stratégique fort, alors que l'UNIL a intégré la contribution à la société et l'ouverture des activités de recherche vers la Cité dans sa planification stratégique.

Les collaborations entre les scientifiques ou les services administratifs de l'UNIL et les services de la Ville sont nombreuses et variées. On constate néanmoins qu'elles reposent essentiellement sur des relations interpersonnelles et ne bénéficient pas d'un soutien ou d'une valorisation institutionnels systématiques.

C'est pourquoi la Municipalité et la Direction de l'Université se sont engagées dans le développement d'une collaboration raisonnée et structurée, qui doit bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés et des services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci.

Elles ont développé à ce titre un dispositif qui favorise les projets de collaborations : la *plateforme Interact* dont la mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Secrétariat municipal de la Ville. Ses deux axes d'action sont :

- la mise sur pied de mécanismes pour favoriser l'émergence de collaborations (*matching*) ;
- le développement d'outils et de conditions garantissant le bon déroulement des collaborations (accompagnement méthodologique).

Depuis 2018, la Ville de Lausanne et l'Université ont ainsi soutenu chaque année des projets conjoints UNIL-Ville sélectionnés sur appel.

Appel à projets 2025 - Ville en santé

Cette année, Interact appelle à explorer le lien entre ville et santé. Comment l'environnement urbain peut-il favoriser la santé de sa population, qu'elle soit physique ou mentale ? Lausanne œuvre à faciliter l'accès de toutes et tous au sport, au mouvement et à l'activité physique. Or, la santé, c'est aussi manger, respirer, dormir et vivre dans les meilleures conditions possibles ; c'est aussi s'adapter dans un contexte urbain sans cesse impacté, notamment par l'évolution de la démographie et les changements climatiques.

Dans tous ces domaines et bien d'autres encore, la Ville a un rôle essentiel à jouer, par exemple en favorisant une mobilité active, en travaillant sur la qualité de l'environnement – air, eau, sols – ou en encourageant la culture et la formation ainsi que tout autre moyen, y compris dans l'aménagement des espaces publics et le développement urbain, pour lutter contre l'isolement social. Quelles sont les politiques publiques les plus adaptées ? Quelles sont les méthodes les plus efficaces pour mobiliser les diverses catégories d'acteurs et d'actrices ? Les outils à imaginer ou à déployer sont infinis.

Soumettre un projet

Dans le but de stimuler les collaborations Ville et Université et de développer de manière collaborative les connaissances, la Ville de Lausanne et l'UNIL mettent à disposition un montant total de **CHF 60'000.-**.

Le budget par projet peut s'élever jusqu'à CHF 20'000.-

Objectif

Mettre en synergie les expertises académiques et de terrain développées dans les deux institutions pour répondre à la thématique.

Conditions

Les projets doivent satisfaire aux critères suivants :

- ils doivent être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne. La composante UNIL devra comprendre au moins un·e chercheur·e, ou un·e étudiant·e suivi par un·e enseignant·e UNIL ;
- il peut s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire (bachelor et master – individuel ou de groupe), thèse de doctorat, séminaire de recherche (bachelor et master), médiation culturelle et scientifique, sciences citoyennes, etc. ;
- ils doivent avoir un ancrage lausannois ;
- ils doivent ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique ;
- ils doivent se dérouler durant l'année civile 2025.

Vade-mecum

La plateforme Interact a développé un *Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheurs et partenaires publics ou associatifs* (www.unil.ch/connect > Outils) auquel il est demandé de se référer pour la rédaction du dossier.

Rubriques devant figurer dans le dossier de projet

1. Titre du projet
2. *Executive summary* (0.5 page)
3. Responsables du projet (rattachement, fonction, coordonnées complètes) et expertise des responsables du projet relative à la thématique proposée (0.5 page)
4. Finalité et forme de la collaboration : objectifs, méthodes envisagées, modalités de collaboration, valeur ajoutée des apports des deux partenaires (selon Vade-mecum chap. 1) (max. 4 pages)
5. Gouvernance (Vade-mecum chap. 2) (max. 1 page)
6. Contributions respectives (Vade-mecum chap. 3 et 5) (max. 1 page)
7. Exploitation et valorisation des résultats (Vade-mecum chap. 4) (max. 1 page)

8. Calendrier et budget (matériel, mandats, consommables, déplacements, autres sources de financement, etc.) (max. 2 pages)
- Engagement de personnel : les salaires budgétés doivent correspondre aux barèmes UNIL (se renseigner auprès du SRH de l'UNIL pour toute question).

Longueur : max. 10 pages + annexes

Modalités d'évaluation des projets et calendrier

Les demandes doivent être adressées à interact@unil.ch au plus tard **le 10 novembre 2024**.

Les projets seront évalués par un comité conjoint UNIL-Ville de Lausanne. Ils pourront démarrer dès **le 1^{er} janvier 2025 et devront arriver à leur terme au 31 décembre 2025**.

Participation à des ateliers de suivi des projets

Les porteur·euse·s de projets retenus s'engagent à participer à trois ateliers « Interact Lab », permettant à la Ville et à l'Université de suivre les projets, et aux porteur·euse·s de mettre en commun les questionnements ou l'expérience acquise.

La participation d'au moins un·e chercheur·e de l'UNIL et un·e collaborateur·trice de la Ville par projet est requise. Les Interact Labs auront lieu :

1. Lundi 20 janvier 2025 de 13h30 à 15h00
2. Lundi 8 septembre 2025 de 13h30 à 15h00
3. Lundi 9 février 2026 de 13h30 à 15h00

Rapport de fin de projet

Au terme du projet, les porteur·euse·s devront fournir un bref rapport de réalisation (2-3 pages).

Trouver un·e partenaire de projet

Dans le cas où un·e partenaire de l'UNIL ou de la Ville souhaite déposer un projet mais ne dispose pas de contact au sein de l'autre institution, il·elle peut s'adresser à la plateforme Interact (interact@unil.ch) qui lui fournira une aide pour identifier un·e partenaire.

Petit-déjeuner Interact

Afin de faciliter la rencontre de potentiels partenaires de projet, Interact organisera une rencontre informelle sous forme de petit-déjeuner, **le mercredi 5 juin 2024 à 8h à l'Hôtel de Ville de Lausanne, salle du Conseil communal**. Les personnes envisageant de monter un projet et recherchant un·e partenaire de l'autre institution sont invitées à venir échanger lors de cette rencontre.

Inscription : <https://framadate.org/ZgaYqZ1ZumBMaJ3e>

Mai 2024/SG/SM